

Séance du 22 novembre 2017

à 20h30

Convocation du 16.11.17 affichée le 16.11.17

Conseillers en exercice : 9 présents : 6 votants : 7

PRESIDENCE : Bernard LEBARON, Maire

PRESENTS : Bernard LEBARON, Muriel LAINE, Jean-Yves FAUTRAT, Pascal BIGARD, Frédéric MOUCHEL et Jacqueline GUERARD

ABSENTS : Emmanuel LEHMANN a donné procuration à Bernard LEBARON
Juliette HURLLOT et Jean-Michel COSTARD (excusés)

SECRETAIRE de SEANCE : Jacqueline GUERARD

CAC : COMPETENCE « SOUTIEN A LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION »

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'inscription dans les statuts de la CAC, au 1er janvier 2018, de la compétence facultative « Soutien à la Maison de l'Emploi et de la Formation du Cotentin et aux dispositifs d'insertion par l'emploi suivant les dispositions du code du travail ».

La MEF du Cotentin, a pour objet d'aider les jeunes de 16 à 25 ans révolus à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion professionnelle et sociale, elle apporte un accompagnement spécifique et individualisé pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, elle anticipe et accompagne les mutations économiques, et contribue au développement local de l'emploi (ingénierie des clauses sociales, appui aux projets de créations d'activités...).

TRAVAUX DE VOIRIE

Le Maire présente au conseil le résultat de l'appel d'offres, pour la réfection de la voirie communale. 4 entreprises ont présenté une offre. Celle de l'entreprise Colas IDF a été retenue, pour la somme de 266 652,46 € TTC.

Les travaux seront financés par l'excédent reporté et par deux emprunts de 100 000 € à 1,59% et de 60 000 € en attente du FCTVA.

Frédéric Mouchel demande si le rehaussement des routes aura une influence sur l'écoulement des eaux pluviales. Il souhaite qu'une attention soit accordée au bon raccordement de la route avec les entrées des particuliers ; et qu'une charte puisse être établie avec les agriculteurs, pour le respect des routes neuves.

Jean-Yves Fautrat souligne qu'il n'y a jamais eu de problème avec les agriculteurs légumiers de Clitourps. Les problèmes sont rencontrés avec les agriculteurs dont l'exploitation est située en dehors de la commune.

Manche Numérique a pris du retard dans son programme de déploiement de la fibre optique très haut débit.

SALLE DE CONVIVIALITE

Le Maire informe le conseil qu'un projet d'aménagement et d'agrandissement de la salle avait été demandé à l'architecte, Mme Sylvie Royer, avec la création du parking. En raison de la propriété intellectuelle, l'aménagement de la salle de convivialité ne peut être entrepris sans son concours.

A l'unanimité, le conseil approuve le projet d'aménagement de la salle de convivialité.

CADEAU AUX JEUNES DIPLOMES

Le Maire propose au conseil municipal de mettre à l'honneur les jeunes de Clitourps, qui ont obtenu un diplôme scolaire, à l'occasion de la cérémonie des vœux du Maire.

Le conseil municipal de Clitourps, à l'unanimité, approuve la proposition du Maire et décide d'offrir un cadeau aux jeunes diplômés ; un stylo-plume ou autre cadeau de valeur équivalente.

COMMUNE NOUVELLE

Les groupes de travail ont fait un diagnostic de ce qui existe dans chacune des communes du canton de « St Pierre Eglise » sauf les 2 communes nouvelles déjà créées.

Une étude fiscale a été demandée à la DGFIP. Le lissage des taux des contributions peut s'étaler de 2 à 12 ans.

La maison de retraite de St Pierre Eglise, qui a été créée par la Communauté de Communes, a été intégrée à la CAC mais, celle-ci devrait la rétrocéder à la commune d'implantation.

En ce qui concerne la compétence « jeunesse », la CAC met du personnel à la disposition du Pôle de Proximité de St Pierre Eglise, jusqu'au 31 décembre 2018. Les communes ont la possibilité de créer un syndicat intercommunal pour exercer les compétences que la CAC ne gardera pas.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

- TELETHON : Muriel Lainé expose au conseil les actions déjà réalisées et celles à venir, de la nouvelle Association « Val de Saire Myopathies ». Avec Chloé Hébert le défi bonbons a été lancé et les commerçants et fournisseurs ont bien répondu. Beaucoup de bonbons ont été vendus à la foire de Cherbourg, aux Eleis. Aucun calendrier ne sera vendu cette année. La marche nocturne aura lieu le vendredi 8 décembre St Pierre Eglise – Clitourps – St Pierre Eglise. Jacqueline Guérard suggère de contacter la Presse pour présenter le défi bonbons avec Chloé.
- NOËL : 37 enfants sont invités au Noël, le samedi 16 décembre.
- VŒUX : la cérémonie aura lieu le mercredi 24 janvier à 18h30. Les nouveaux diplômés, les sportifs méritants et Chloé Hébert pour son engagement au Téléthon en plus de la réussite à son BAC, seront mis à l'honneur.
- CAC : dans le cadre du Cycle de l'eau, les travaux d'entretien de La Saire vont commencer prochainement. Ils seront réalisés par l'entreprise d'insertion Astre Environnement et subventionnés par l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Le Maire, élu vice-président de la CAC, présente les compétences de sa commission. Pour la GEMAPI, la loi permet à la CAC de créer une taxe, qui peut s'élever jusqu'à 40€ par habitant. Tous les ouvrages qui seront réalisés sur les 220 km de côtes de la CAC, tiendront compte de l'élévation du niveau des mers, estimé à 1cm par an. L'Etat voudrait transférer la grande digue de Cherbourg à la CAC ; son entretien lui coûte entre 500 000 € et 1 million par an.
- Le Maire remercie Frédéric Mouchel d'avoir débouché la gouttière de l'église. Jérôme Le Marinel, installera demain les projecteurs autour de l'église.
- L'éclairage public a été mis en fonctionnement, au village du Prieuré.